

## **Votes nominatifs sur les motions**

*Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).*

*Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.*

### **VOTES :**

1. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :
  - Mme Julie Fernandez Fernandez au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur « les rapatriements vers le Soudan » (n° 245)
  - Mme Monica De Coninck au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur « les rapatriements vers le Soudan » (n° 246)
  - M. Benoit Hellings au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur « les rapatriements vers le Soudan » (n° 247)
  - M. Georges Dallemagne au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur « les rapatriements vers le Soudan » (n° 248)

(développées en réunion publique de la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du 22 décembre 2017)

Trois motions ont été déposées (MOT 54 245/001)

- une motion de recommandation par Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen), Benoit Hellings (Ecolo-Groen) et Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen)
- une motion de méfiance par Julie Fernandez Fernandez (PS), Georges Dallemagne (cdH) et Olivier Maingain (DéFI)
- une motion pure et simple par Sarah Smeyers (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 78 voix contre 61

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Georges Dallemagne au ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges sur « le survol de Bruxelles » (n° 239)

(développée en réunion publique de la commission de l'Infrastructure, des Communications et des Entreprises publiques du 19 décembre 2017)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 239/001)

- une motion de recommandation par Georges Dallemagne (cdH)
- une motion pure et simple par Jean-Jacques Flahaux (MR)

La motion pure et simple est adoptée par 78 voix contre 57

3. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Alain Top au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique sur « l'évolution du cours du dollar et les conséquences de cette évolution pour l'achat d'avions de combat » (n° 242)

(développée en réunion publique de la commission de la Défense nationale du 20 décembre 2017)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 242/001)

- une motion de recommandation par Alain Top (sp.a)
- une motion pure et simple par Peter Buysrogge (N-VA) et Jean-Jacques Flahaux (MR)

La motion pure et simple est adoptée par 79 voix contre 56 et 1 abstention